

dit-on, de rester un mois entier sans sortir de son atelier. Il avait, d'ailleurs, une facilité qui tenait du prodige, et il ne prenait pas toujours la peine d'achever ses tableaux. « Ce qui peut paraître très-surprenant, dit l'abbé de Fontenay, c'est que les ouvrages qu'il finissait le moins étaient souvent beaucoup meilleurs que ceux qu'il voulait terminer davantage. Il n'est possible de trouver la raison de cette singularité que dans l'imagination vive et pétillante de ce peintre, qui ne lui permettait pas de revenir sur lui-même. Il jetait d'abord tout son feu, et son premier objet était de plaire aux yeux ; mais s'il fallait retoucher un ouvrage et lui donner cette perfection qui seule a le droit de satisfaire les vrais connaisseurs, c'était alors que son génie était éteint par le travail, qui obscurcissait plutôt ses premières idées qu'il ne les rendait claires et agréables. Il ne faut donc pas être surpris s'il a souvent donné dans des bizarreries outrées, qui sont peut-être piquantes, mais qui tombent dans le sauvage pour peu qu'on les examine. » Si l'on ajoute à cela que Sébastien n'eut pas de manière bien arrêtée, qu'il se borna presque toujours au rôle d'imitateur, adoptant tout à tour le style de Poussin dans le paysage historique et les compositions religieuses, celui de Castiglione dans les allégories et dans les sujets empruntés à la Bible, celui du Bambocce dans les scènes rustiques, et celui du Bourguignon dans les batailles, on comprendra que ce talent naturellement vigoureux, vif, spirituel, se soit montré si inégal. A côté de pages très-médiocres, on a de lui des paysages d'un grand caractère, de petites scènes très-mouvantes et de fort beaux portraits. Il n'y a pas moins de dix-sept de ses ouvrages au Louvre : le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Descente de croix*, dont nous avons parlé ; la *Décollation de saint Protais*, le *Christ et les enfants*, le *Repos de la sainte Famille*, le *Sacrifice de Noé*, *Jules César devant le tombeau d'Alexandre*, une *Italie de bohémien*, le portrait de Descartes, celui du ministre Chamillart, deux portraits de l'artiste lui-même, etc. Signalons, dans les autres musées : une *Vue des environs de Rome*, à Munich ; le *Retour de l'arche*, à la National Gallery ; des *Soldats jouant aux cartes*, à Cassel ; *Saint Paul et saint Barnabé à Lystris*, à Madrid ; le portrait d'une princesse Farnèse, à Naples ; le *Repos de la sainte Famille*, à Florence ; *Alexandre au tombeau d'Achille*, *Vénus et Enée*, *Persée et Andromède*, *Laban cherchant ses idoles*, une *Mélée de cavalerie*, etc., à Saint-Petersbourg. Les catalogues des musées de Lyon, Dijon, Rennes, Grenoble, Montpellier, Rouen, Lille, Avignon ont enregistré divers ouvrages plus ou moins authentiques de Sébastien Bourdon. Ce maître a gravé à l'eau-forte et au burin une quarantaine d'estampes, parmi lesquelles on remarque : le *Retour de Jacob*, la *Salutation angélique*, le *Songe de Joseph*, la *Visitation*, l'*Année aux bergers*, diverses *Madones*, plusieurs *Sainte Famille*, la *Fuite en Egypte* (sujet répété quatre fois), le *Repos en Egypte*, le *Retour d'Egypte*, les *Œuvres de miséricorde* (suite de sept pièces), le *Baptême de l'enfance*, les *Pauvres au repos*, l'*Enfant qui boit*, douze paysages bibliques, etc.

BOURDON (Aimé), médecin français, né à Cambrai en 1638, mort en 1706. Il composa pour l'instruction de son fils les deux ouvrages suivants, qui eurent une certaine vogue : *Nouvelles tables anatomiques, où sont représentées toutes les parties du corps humain* (Paris, 1678, grand in-fol., 4^e édit. en 1707) ; *Nouvelle description anatomique de toutes les parties du corps humain et de leurs usages* (Paris, 1674).

BOURDON (Louis-Gabriel), littérateur français, né à Versailles en 1741, mort en 1795. Il occupa, avant la Révolution, la place de secrétaire interprète aux affaires étrangères, et il employa les loisirs que lui laissait cet emploi à publier les ouvrages suivants : les *Alphes de Flore*, éloges (1770) ; les *Enfants du pauvre diable*, ou *Mes échantillons* (1776) ; *Lettres à Emma*, en vers (1784) ; *Voyage d'Amérique*, dialogue en vers (1786), etc.

BOURDON (Louis-Pierre-Marie), mathématicien, né à Alençon en 1779, mort en 1854. Il fit ses études à l'École polytechnique, y devint examinateur en 1827, fut inspecteur des études et membre du conseil de l'Université en 1835. Bourdon n'était pas un homme de génie, mais il exposait avec une remarquable clarté, et il mérita une place parmi les vulgarisateurs de la science. On a de lui les ouvrages suivants, qui sont encore classiques, surtout le premier : *Éléments d'algèbre* (1817, in-8) ; *Éléments d'arithmétique* (1821, in-8) ; *Application de l'algèbre à la géométrie* (1824, in-8) ; *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, ouvrage rédigé conformément au nouveau programme d'enseignement dans les lycées (1854, in-8).

BOURDON (Jean-Baptiste-Isidore), médecin français, né à Merry (Orne) en 1796. Il fut reçu docteur à Paris en 1823 ; mais, avant cette époque, il s'était déjà fait connaître par des mémoires sur l'influence de la pesanteur dans quelques phénomènes de la vie, sur le mécanisme de la respiration, la circulation du sang et le vomissement. Dès 1825, l'Académie de médecine le reçut au nombre de ses membres. Il se distingua par son zèle à soigner les malades atteints du choléra en 1832

et en 1849, et il fut nommé médecin des épidémies pour le département de la Seine. Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Principes de la physiologie médicale* (1828, 2 vol. in-8) ; *Principes de la physiologie comparée ou Histoire des phénomènes de la vie dans tous les êtres qui en sont doués, depuis les plantes jusqu'aux animaux les plus complexes* (1830) ; la *Physiognomonie et la phrénologie* (1842) ; *Lettres à Camille sur la physiologie* (1829) ; *Illustrations médicales et naturalistes des temps modernes* (1844) ; *Guide aux eaux minérales de France et d'Allemagne* (1834) ; *Précis d'hydrologie médicale ou les Eaux minérales de la France* (1860). Outre ces divers travaux, M. Isidore Bourdon a fourni de nombreux articles au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, à la *Revue médicale*, au *Dictionnaire de la conversation*, etc.

BOURDON (François), industriel et homme politique, né à Seurre (Côte-d'Or) en 1797. Dès sa jeunesse, il proposa des modifications dans la construction des bateaux à vapeur et inventa un moulin à vapeur qui eut peu de succès. Il alla ensuite en Amérique, où il exerça la profession d'ingénieur. A son retour en France, il entra dans les fonderies du Creuzot comme chef d'atelier, et, en 1844, il fut décoré sur la recommandation du jury des récompenses nationales. Nommé représentant en 1848, il vota avec les républicains modérés, ne fut pas réélu pour l'Assemblée législative et rentra dans l'industrie.

BOURDON DE LA CROSNIERE (Léonard-Jean-Joseph), désigné plus ordinairement sous le nom de **Léonard Bourdon**, conventionnel, né en 1758 dans le département de l'Orne, mort vers 1815. A l'époque de la Révolution, il était honorablement connu à Paris comme chef d'une importante maison d'éducation. Il se jeta avec ardeur dans les luttes politiques et fut nommé député à la Convention par le département du Loiret. Membre de la fraction la plus avancée de la Montagne, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fit décréter la formation d'une armée révolutionnaire dans chaque département, défendit les hébertistes et contribua à la chute de Robespierre au 9 thermidor. Dans les insurrections de germinal et de prairial, il favorisa le parti populaire, fut emprisonné un moment, puis amnistié, et entra au conseil des Cinq-Cents. Au milieu des orages de sa vie publique, il n'avait cessé de s'occuper d'éducation ; il fonda, en 1793, l'*École des élèves de la patrie*, dirigea jusqu'à sa mort une maison d'instruction et publia quelques écrits sur l'enseignement.

BOURDON DE L'OISE (François-Louis), conventionnel, né près de Compiègne, d'une famille de cultivateurs, mort à Sinnamari (Guyane) en 1797. Il suivit la carrière du barreau, devint procureur au parlement de Paris, embrassa avec la fougue d'un naturel impétueux la cause et les principes de la Révolution, combattit au 10 août à l'attaque des Tuileries, et fut envoyé à la Convention par le département de l'Oise, dont il prit le nom. Il marqua sa place à la Montagne, vota la mort du roi sans appel ni sursis, contribua à la chute des girondins, se rapprocha de Grégoire de vouloir christianiser la Révolution, mais se trouva bientôt en désaccord avec Robespierre, qui le fit exclure des jacobins. Dès ce moment, il parut gagné à la contre-révolution, se signala parmi les plus fougueux thermidorien, contribua à la proscription de Billaut-Varenne et de Colloot-Herbois, passa au conseil des Cinq-Cents, et, s'enfonçant de plus en plus dans les voies de la réaction, se rangea dans le parti cléricien et fut déporté au 18 fructidor. On l'accusa de s'être considérablement enrichi dans des spéculations sur les assignats et les biens nationaux. Il mourut peu après son arrivée dans la Guyane.

BOURDON DE SIGRAIS (Claude-Guillaume), littérateur français, né près de Lons-le-Saunier en 1715, mort en 1791. Il servit d'abord dans l'armée, et, après avoir obtenu sa retraite, ne s'occupa plus que d'étudier et d'écrire. Il devint membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui : *Histoire des rats pour servir à l'histoire universelle* (1738), plaisanterie dont l'*Histoire des chats*, de Moncrief, lui avait donné l'idée ; *Institutions militaires de Végèce*, traduit en français ; trois volumes de *Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois* (1774) ; sur celui des *Germanains* (1781) ; sur celui des *Francs et des Français* (1786) ; enfin une traduction du *Dialogue sur les orateurs*, attribué à Tacite.

BOURDON DE VATRY (Marc-Antoine), administrateur, frère du précédent, né à Saint-Maur en 1761, mort à Paris en 1828. Avant la Révolution, il avait occupé divers emplois dans l'administration de la marine, devint ministre de la marine à l'époque du Directoire, tomba en disgrâce sous le Consulat, et fut cependant nommé successivement ordonnateur général des mers du Nord, préfet maritime du Havre, préfet de Vaucluse, de Maine-et-Loire, de l'Isère, directeur du personnel de la marine, etc. Il rentra dans la retraite à la seconde Restauration. Administrateur habile, il a laissé partout des traces de son passage et fait exécuter de grands travaux d'utilité publique. L'Etat de Gênes lui doit des routes et des ponts ; le lycée d'Avignon, les ponts de la Durance et du Rhône, sont également son ouvrage.

BOURDON (bal), nom sous lequel on désigne une salle de bal située à Paris, boulevard Bourdon, et qui est le rendez-vous d'une société mêlée : ouvriers du faubourg Saint-Antoine, juifs, bonnes d'enfants et militaires. Comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés, dirait-on avec Victor Hugo, si un tel lieu n'excluait pas toute idée poétique.

BOURDONNAIS (DE LA). V. LA BOURDONNAIS.

BOURDONNANT (bour-do-nan) part. prés. du v. Bourdonner : *D'un plein vol, charmée d'un soleil meilleur, elle retournait à ses affaires*, BOURDONNANT très-distinctement : « Adieu, madame, et grand merci. » (Michelet.)

Abandonnant les fleurs, de sonores abeilles

Viennent en bourdonnant, sur les lèvres vermeilles

S'asseoir et déposer ce miel doux et flatteur.

A. CHÉNIER.

BOURDONNANT, ANTE adj. (bour-do-nan, ante—rad. bourdonner). Qui bourdonne : *Un essaim bourdonnant. Un vol bourdonnant. Il ne saurait en être de même de ces bourdonnants discoureurs qui parlent toujours pour ne rien dire, qui s'étudient à polir académiquement de pompes et d'insignifiantes périodes.* (Champfagnac.) *Cachées dans les nervures des ogives, les araignées quettent les mouches bourdonnantes.* (Du Camp.) *Cette multitude tumultueuse et bourdonnante fit tout à coup un silence immense.* (Scribe.)

Les essaims bourdonnants voltigent à l'entour.

DELILLE.

Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons, Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs, De couleur fort tannée, et tels que les abeilles, Avaient longtemps paru.

LA FONTAINE.

— Fig. Qui murmure, qui se plaint : *La classe bourdonnante existe toujours ; elle se compose de journaux légitimistes et de quelques évêques.* (L.-N. Bonap.)

— s. f. Artill. Nom que l'on donnait autrefois à la bombarde du plus gros calibre.

BOURDONNASSE s. f. (bour-do-na-se—rad. bourdon). Art milit. anc. Lance, bourdon plus petit que le bourdon ordinaire : *La gendarmerie italienne se servait de bourdonnasses à la bataille de Fornoue.* (De Ségur.)

BOURDONNAYE (DE LA). V. LA BOURDONNAYE.

BOURDONNÉ, ÉE adj. (bour-do-né). Blas. Orné, comme un bourdon, d'une sphère terminale : *Croix bourdonnée.*

— Techn. Ridé, en parlant du papier : *Papier bourdonné.*

BOURDONNEMENT s. m. (bour-do-ne-man—rad. bourdonner). Bruit sourd produit par le battement des ailes d'un grand nombre d'insectes et de quelques petits oiseaux : *Préférez le bourdonnement des ruches à celui des assemblées populaires.* (Pythagore.) *Que j'aimais le pépiement des oiseaux sous la feuillée et le bourdonnement des abeilles !* (Ch. Nod.) *Le bourdonnement des ruches et le cri des innombrables troupeaux d'oies annoncent infailliblement un village des Wendes.* (M.-Brun.) *Cà et là des bourdonnements de mouches brillantes, quelques chants de colibris sautillant, comme des écrivains mouvants, de fleur en fleur, sur les plates-bandes du sol.* (Rog. de Beauv.)

Une mouche survient et des chevaux s'approche ; Prétend les animer par son bourdonnement.

LA FONTAINE.

— Par anal. Bruit sourd et confus de voix humaines : *J'entendais autour de moi un bourdonnement : Ah ! ah ! Monsieur est Persan.* (Montesq.) *Le peuple faisait entendre les bourdonnements des conversations ordinaires dans les lieux publics.* (Lamart.) *Le bourdonnement confus des paroles humaines qu'il lui semblait entendre auprès de son oreille le réveillait en sursaut.* (H. Bayle.)

— Fig. Désapprobation, réclamation : *Ces discours fut suivi d'un bourdonnement général.*

Ne t'abaisse pas pour entendre Ces bourdonnements détracteurs.

LAMARTINE.

— Pathol. Sentiment de bruit sourd et semblable au bourdonnement d'un insecte, produit par une certaine disposition de l'organe de l'ouïe : *D'Artagnan avait des bourdonnements perpétuels dans les oreilles.* (Alex. Dum.) *Le bourdonnement d'oreilles est un bruit tout à fait importun.* (Chomel.) *Le bourdonnement amphorique*, Bruit sourd et continu que l'oreille perçoit dans la poitrine par l'auscultation, et qui ressemble au bourdonnement d'une abeille enfermée dans un vase.

— Épithète. Confus, sourd, incertain, imperceptible, long, agréable, doux, joyeux, tumultueux, irrité, menaçant, vain, continu, incommode, fatigant.

— Encycl. Méd. Le bourdonnement ou bourbement, tinte d'oreilles, sifflement, constitue un vice particulier, une hallucination du sens de l'ouïe, désignée quelquefois sous le nom de *paracusie*. Le malade croit entendre le bruit particulier que ferait un bourdon en volant près de son oreille ; ou bien c'est un tintement, un sifflement, un bruit de cascade, le bruit d'une machine, le bruit de la mer, le son d'une cloche, etc., etc. Ces hallucinations auditives sont extrêmement variées et se produisent souvent avec un caractère spécial qui rappelle la profession du malade : ainsi le

marin entendra le bruit des vagues et de la tempête, le mécanicien entendra les grincements et le cliquetis d'une machine, etc., etc.

Itard divisait les *bourdonnements* en deux classes : les *bourdonnements faux* et les *bourdonnements vrais*. Les premiers sont de véritables hallucinations auditives, les autres résultent de la perception réelle de bruits anormaux qui se produisent intérieurement au voisinage de l'oreille affectée. Ces derniers, dans quelques circonstances sans doute fort rares, ont pu se produire avec assez d'intensité pour être entendus à distance par des personnes étrangères. Suivant M. Triquet, la distinction entre ces deux espèces de *bourdonnements* n'est pas toujours facile à établir, et il est préférable de partager les illusions auditives en deux classes : 1^o *bourdonnements* qui sont dus à une maladie de l'appareil auditif ; 2^o *bourdonnements* qui surviennent par le fait d'une affection étrangère à l'oreille.

Les causes des anomalies acoustiques sont très-nombreuses. Les *bourdonnements* de la première espèce peuvent être occasionnés, en premier lieu par un obstacle au courant de l'air, suite d'une obstruction incomplète du conduit auditif externe. Il suffit, en effet, d'une accumulation de cérumen en un point donné de ce conduit, d'une agglutination de poils par la matière cérumineuse, de la présence d'un corps étranger, ou d'une production anormale, telle qu'un polype ; il suffit, enfin, d'une oblitération partielle du tuyau auditif pour provoquer le *bourdonnement*. L'air chaud sortant de l'oreille et l'air froid y entrant produisent un double courant de sens contraires, d'où résulte une collision des molécules gazeuses contre les parois du conduit, et la production de vibrations sonores perceptibles pour l'individu affecté. L'inflammation de la membrane du tympan, l'inflammation de la trompe d'Eustache et de la caisse du tympan ont aussi pour résultat de produire un *bourdonnement*. La raison en est facile à comprendre : la production des mucosités sur la muqueuse du canal amène ici une obstruction partielle, et, par conséquent, un obstacle au libre passage de l'air. Il peut arriver que les mucosités se produisent avec assez d'abondance pour oblitérer entièrement le conduit ; dans ce cas, le *bourdonnement* cesse, mais la surdité se manifeste.

Dans les surdités nerveuses, enfin, selon Duvernay, le *bourdonnement* résulte de l'afflux sanguin plus considérable qui s'opère dans les capillaires artériels du limaçon et des conduits demi-circulaires. De cet afflux résulte, en effet, un ébranlement anormal du nerf auditif, et ce nerf impressionné traduit cette impression par une sensation auditive. Ce phénomène est exactement comparable à celui qui se produit par les excitations artificielles du nerf optique. On sait que toute excitation de la rétine produit une sensation lumineuse ; de même, l'excitation du nerf auditif produit une sensation acoustique. Volta s'est assuré, par expérience, que l'électricité galvanique, agissant sur l'ouïe, donne lieu à la production d'une hallucination auditive.

Quant aux particularités de timbre et de hauteur des sons qui se produisent, il est impossible de les expliquer, à moins d'admettre que les dernières ramifications du nerf auditif, étagées sur la lame spirale du limaçon, représentent un appareil dont chaque partie peut subir une impression isolée, et que cette impression est transmise au cerveau avec un caractère propre qu'elle emprunte à la partie qui la reçoit. Lecat comparait les fibres nerveuses inégales de la lame spirale du limaçon aux cordes inégales d'un clavecin, et regardait ainsi l'oreille comme un appareil acoustique, dont chaque partie pouvait vibrer isolément, et répondre à un son particulier. Cette théorie ingénieuse fut d'abord repoussée par tous les physiologistes ; mais elle est aujourd'hui soutenue de l'autorité supérieure de plusieurs médecins recommandables. Les remarquables recherches et les expériences toutes récentes de MM. Helmholtz et König semblent donner quelque valeur aux conjectures de Lecat.

Les *bourdonnements* se produisent encore, avons-nous dit, dans des cas étrangers aux affections propres de l'oreille ; mais ici, ce sont ordinairement des perceptions sensorielles occasionnées par la production d'un bruit au voisinage de l'oreille. Le bruit anormal n'est plus perceptible seulement pour le malade, il l'est aussi souvent pour une personne étrangère qui applique l'oreille ou le stéthoscope près de la région où il se produit. La chlorose, l'anémie, les pertes et les hémorragies considérables, l'hypococondrie, le début des fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, la congestion cérébrale imminente, le voisinage d'un anévrysme, sont les maladies qui occasionnent le plus souvent un *bourdonnement symptomatique*. Cependant, un *bourdonnement nerveux* et purement idiopathique peut être occasionné par une frayeur très-vive ; dans ce cas, la nature du *bourdonnement* rappelle quelquefois la nature de l'accident qui en a provoqué le développement.

Le traitement de l'affection qui nous occupe repose entièrement sur la connaissance des causes qui ont provoqué son apparition. Si le *bourdonnement* est regardé comme symptomatique d'une maladie étrangère à l'oreille, on s'appliquera à faire disparaître cette maladie. Un *bourdonnement nerveux*, occasionné